

Cahier des Charges pour l'Appel d'Offres de Prestataires

Projet : Formations Autisme, Information et Partages – Atipa Autisme

1. Contexte du projet

L'association Atipa Autisme, située à Remire-Montjoly en Guyane, met en œuvre un projet de formation continue sur l'autisme, à destination des aidants familiaux, des professionnels de santé et des enseignants. Ce projet, financé dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Guyane 2021-2027, vise à améliorer la prise en charge des personnes avec autisme et à promouvoir l'inclusion sociale des personnes autistes à travers des actions d'information, de formation et de partage d'expériences.

2. Objectif de l'appel d'offres

Cet appel d'offre a pour but de sélectionner des prestataires qualifiés pour animer et organiser les formations et rencontres autour de l'autisme. Les prestataires devront répondre aux besoins spécifiques de chaque public cible, tout en respectant les bonnes pratiques validées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et d'autres organismes reconnus.

3. Nature des prestations demandées

Lot 1 : Formations

Les prestataires devront assurer :

- **12 sessions de formation annuelle** (en présentiel et en visioconférence) à destination des parents, aidants, professionnels de santé, et éducateurs. Ces sessions couvriront des thématiques telles que la compréhension des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), les approches éducatives (ABA, TEACCH, etc.), la communication et les techniques de gestion des comportements difficiles.
- **Formations spécialisées** pour les professionnels de la santé (pédiatres, psychologues) afin d'améliorer le dépistage précoce et l'accompagnement des enfants autistes.
- **Certifications et formations pratiques** : sessions pratiques pour permettre aux professionnels d'acquérir des compétences directement applicables dans l'accompagnement des personnes autistes.

Lot 2 : Rencontres d'échanges (Cafés et Echanges)

Les cafés-ateliers seront des moments d'échanges entre les familles, les aidants et les professionnels. Les prestations attendues sont :

- **6 cafés pour tous annuels** en présentiel, organisés autour de thèmes spécifiques (inclusion, accompagnement parental, gestion des émotions, etc.).

- **Ateliers en ligne** : Sessions mensuelles de discussions interactives avec des professionnels (psychologues, éducateurs) et des familles pour échanger autour des problématiques rencontrées au quotidien.

4. Durée et calendrier

- **Période de prestation** : De janvier 2024 à décembre 2026.
- **Fréquence des formations** : Sessions mensuelles, avec un calendrier préétabli en fonction des besoins.
- **Dates des cafés pour tous**: Tous les deux mois, en présentiel et en ligne.

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Compétence technique** : Expertise prouvée dans l'autisme, avec des références dans l'animation de formations similaires.
- **Approche pédagogique** : Méthodes pédagogiques adaptées aux différents publics (aidants, professionnels, familles).
- **Références et expérience** : Expériences passées dans des projets similaires avec des publics diversifiés.
- **Budget** : Cohérence entre le coût proposé et les prestations offertes.

6. Modalités de réponse

Les prestataires intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

- Une présentation détaillée de l'organisme et des formateurs, ainsi que leurs compétences spécifiques.
- Une description des formations proposées et des méthodes pédagogiques utilisées.
- Un devis détaillé, incluant les coûts par session (présentiel et visioconférence).
- Références de projets similaires.

Date limite de réponse : 30-11-2023

Date de démarrage des prestations : Janvier 2024.

7. Contacts

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Madame Roseline Roy

Présidente de l'association Atipa Autisme

Tél. : +33 6 73 20 20 24

Email : roseline.roy@atipa-autisme.org